

STK Sperm Tracker (STK Lab)

Ref. AXO-STK-9240

Ref. AXO-STK-9210

Ref. AXO-STK-7045

Ref. AXO-STK-A3-20

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 1.	Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise	3
SECTION 2.	Identification des dangers	3
SECTION 3.	Composition/Informations sur les composants.....	4
SECTION 4.	Premiers secours	4
SECTION 5.	Mesures de lutte contre l'incendie.....	4
SECTION 6.	Mesures à prendre en cas de rejet accidentel.....	5
SECTION 7.	Manipulation et stockage.....	5
SECTION 8.	Contrôle de l'exposition/protection individuelle.....	6
SECTION 9.	Propriétés physiques et chimiques.....	7
SECTION 10.	Stabilité et réactivité	8
SECTION 11.	Informations toxicologiques.....	8
SECTION 12.	Informations écologiques.....	9
SECTION 13.	Considérations relatives à l'élimination	9
SECTION 14.	Informations relatives au transport	10
SECTION 15.	Informations réglementaires.....	10
SECTION 16.	Autres informations	11

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise**1.1. Identification de la substance ou du mélange**

Nom commercial: STK Sperm Tracker. STK Lab

Références catalogue: AXO-STK-9240, AXO-STK-9210, AXO-STK-7045, AXO-STK-A3-20.

Composition : Matrice d'alpha-cellulose type (papier buvard) imprégné d'un mélange de composés permettant la détection spécifique de traces de liquide séminal masculin.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit pour l'analyse.

Composants d'un test d'orientation à destination de la médecine légale (*forensic*).

N'est pas destiné à un usage de diagnostic in vitro. Le produit ne doit pas être utilisé à des fins de médecine ou de diagnostic.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AXO Science SAS

Tél. : +33 (0)4 78 93 08 26

36 Bis rue de Bruxelles

Adresse e-mail : support@axoscience.com

69100 Villeurbanne - FRANCE

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification du produit STK Sperm Tracker (STK Lab)**

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Le produit ne contient pas de substance ou de mélange dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE) :

Sans objet.

2.3. Autres dangers

Le produit ne comporte aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique ou très persistant et très bioaccumulable à des niveaux de 0,1% et plus.

SECTION 3. Composition/Informations sur les composants**3.1. Mélanges**

Ce mélange de plusieurs substances n'est pas un mélange dangereux conformément au règlement (CE) n°1272/2008. Conformément à la réglementation, il n'est pas nécessaire de mentionner tous les composants.

Le mélange est exempt d'enregistrement REACH du fait de sa quantité de fabrication/ importation annuelle.

SECTION 4. Premiers secours**4.1. Procédure courante de premiers secours et de premiers soins****Après inhalation**

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt ventilatoire et circulatoire, pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau courante et au savon pendant au moins 15 minutes. Ne pas essayer de neutraliser. Éventuellement faire un bandage sans trop serrer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Rincer abondamment avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douchette pendant au moins 10 minutes en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint.

Après ingestion

Après une ingestion, se rincer la bouche à l'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Si applicable, les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des extincteurs appropriés à la classe d'incendie de l'environnement, ou, le cas échéant, une couverture anti-feu. Tous les moyens d'extinction tels la mousse résistant à l'alcool, l'eau pulvérisée, la poudre chimique sèche, la neige carbonique, peuvent être utilisés.

5.2. Dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance / au mélange**Produits de combustion dangereux**

La nature de tous les produits de décomposition n'est pas connue.

Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant (appareil autonome) et en cas de pollution massive. Lors de la lutte contre l'incendie, porter un vêtement de protection contre les produits chimiques (combinaison de protection totale).

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Lors de la manipulation, porter des gants de protection et des lunettes de protection appropriés (voir 8.2.2).

Tenir les produits loin de sources d'ignition. Ne pas fumer. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection conformément aux instructions du plan de sécurité. Respecter les restrictions d'emploi.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions particulières.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour obtenir des informations sur les équipements de protection personnels.

Voir la section 13 pour obtenir des informations sur l'élimination.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément à la notice d'utilisation ci-jointe. Voir Section 2.2 pour les précautions à prendre.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail :

Porter des gants pendant chaque manipulation.

Ne pas manger, boire, fumer et stocker des aliments dans les zones de travail.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original. Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé et utiliser un local à l'abri de la lumière.

Voir la notice d'utilisation pour les informations de conservation et stabilité.

Voir Section 12 pour les classes de stockage, si applicable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

SECTION 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôles

8.1.1. Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.1.2. Information sur les procédures de suivi

Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Maintenir une propreté impeccable des lieux de travail.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Lors de l'utilisation de la lampe UV, utiliser un équipement de protection des yeux (lunettes de sécurité), testé et approuvé selon les normes EN 166 et EN 170 (Protection UV) avec écrans latéraux intégrés ou avec protection enveloppante.

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive (temps de perméation >30 min - classe 2, en PVC, en latex naturel, en néoprène, ou en nitrile). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement. L'épaisseur du minimum du matériau recommandée est de 0,11 mm.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains.

Protection de la peau autre que les mains

Protection recommandée avec des vêtements et équipements de protection sélectionnés en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

8.2.2.3. Protection respiratoire

La protection des voies respiratoires n'est pas requise. En cas de formation de poussières, utiliser des masques de protection de type P1 (EN 143). Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes CE.

8.2.2.4. Risques thermiques

Donnée non disponible.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Donnée non disponible

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Dénomination d'identification de la substance ou du mélange
	Mélange imprégné sur le rouleau de papier STK Sperm Tracker
Aspect	- état : solide (rouleau de papier) - couleur : blanc
Odeur	non disponible
Seuil olfactif	non disponible
pH	non disponible
Point de fusion/point de congélation	non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non disponible
Point d'éclair	non disponible
Taux d'évaporation	non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non disponible
Limites supérieurs/inférieurs d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non disponible
Pression de vapeur	non disponible
Densité de vapeur	non disponible
Densité relative (ou densité apparente des solides)	non disponible
Solubilité(s)	non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	non disponible
Température d'auto-inflammabilité	non disponible
Température de décomposition	non disponible
Viscosité	non disponible
Propriétés explosives	non disponible
Propriétés comburantes	non disponible

SECTION 10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter

Sensible aux UV. Ne pas exposer à la lumière.

Sensible à la chaleur. Ne pas stocker à une température supérieure à 35 °C.

10.5. Matières incompatibles

Données non disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

SECTION 11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Pas de toxicité détectée

Corrosion/irritation de la peau

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC : aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Autre toxicité

Donnée non disponible

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT/vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée.

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

12.7. Informations supplémentaires

Ne pas laisser le produit pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage :

Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales et les lois locales, régionales et nationales.

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Codes de déchets/dénominations des déchets conformément à la LoW : 16 05 06

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées :

Il convient de ne pas éliminer les déchets par rejet dans les égouts.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Les substances et mélanges présents dans ce produit ne présentent pas de dangers pour l'environnement selon l'ADR, le RID, l'ADN et le code IMDG et ne requièrent pas de précautions particulières à prendre par l'utilisateur pour le déplacement.

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies :

Marchandise non dangereuse

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

14.8. Transport aérien (IATA / OACI)

Non soumis à la réglementation IATA

SECTION 15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878.

Réglementations nationales :

Réglementations nationales sur les valeurs limites d'exposition professionnelles aux agents chimiques : voir Section 8.1.1.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

SECTION 16. Autres informations

16.1. Indication des modifications

Version 1.6 : Mise à jour complète des sections 14, 15 et 16 (conformité Règlement 2020/878 et exigences IATA).

16.2. Abréviations et acronymes

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voies de Navigation intérieures
ADR	Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
GHS	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IARC	International Agency for Research on Cancer
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
LoW	European List of Waste
NA	non applicable
N.S.A.	non spécifié par ailleurs
PBT	persistant bioaccumulative and toxic (persistant, bioaccumulable et toxique pour l'environnement)
REACH	Registration, Evaluation, Authorization and restriction of CHemicals (enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques)
RID	Règlement international concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
VCI	Verband der Chemischen Industrie (Association de l'industrie chimique allemande)
vPvB	very persistent and very bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable pour l'environnement)

16.3. Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) - exigences concernant l'établissement de la fiche de données de sécurité

Directive de la SUVA (Suisse) relative aux valeurs limites d'exposition au poste de travail, actualisée en janvier 2009

Règle technique allemande TRGS 900 sur les valeurs limites dans l'air au poste de travail de janvier 2006, version mai 2010

Règle technique allemande TRGS 907 : liste des substances sensibilisantes et justificatifs de novembre 2011

Directive 1999/92/CE concernant la réglementation applicable aux utilisateurs de matériels situés en atmosphères explosives

KÜHN, BIRETT notices concernant les matières dangereuses sur le lieu de travail.

Guide d'élaboration des fiches de données de sécurité, Version 2.0, Décembre 2013, European Chemicals Agency (ECHA)

Base de données sur les valeurs limites internationale GESTIS

16.4. Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Non applicable

16.5. Mentions H pertinentes**Mentions de danger et conseils de prudence (selon le règlement (CE) CLP n°1272/2008)**

Non applicable

16.6. Conseils relatifs à la formation

Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

16.7. Informations supplémentaires

Copyright 2026 AXO Science.

Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. AXO Science ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. AXO Science n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels. Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des jeunes au travail (94/33/CE). Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et celles qui allaitent. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des mères salariées (92/85/CEE).